

ment bien ce que l'on pense dans le pays des intermédiaires. Cependant, quand il avait besoin de rails d'acier, au lieu de s'adresser directement au fabricant qui pouvait lui vendre ces rails moyennant le prix en gros, il s'adressait à un agent intermédiaire de la Nouvelle-Ecosse. Je crois que cet intermédiaire se nomme Wellburg. L'ingénieur achetait de cet intermédiaire des articles valant, disons, \$900, pour lesquels, cependant, il payait \$1,400. Cette manière d'agir n'est pas honnête, et l'officier du gouvernement qui, délibérément se permet de faire des transactions de cette nature, mérite d'être destitué. Personne dans le Sénat ne saurait justifier une pareille conduite. Comme je l'ai dit déjà, mon intention n'est pas de formuler une accusation contre le gouvernement, ou contre aucun des ministères. Je soumetts simplement cet abus à l'attention du Sénat pour savoir ce qu'il en pense lui-même. A moins que l'on ne demande des soumissions pour les entreprises à donner, vous serez inévitablement victimes de la malhonnêteté. Si les achats pour le gouvernement continuent d'être faits par des favoris du gouvernement, il y aura toujours des abus, parce que ces favoris ont de l'influence sur le gouvernement et peuvent en obtenir ce qu'ils veulent. Si nous pouvions faire cesser cet état de choses, et faire appliquer invariablement la pratique de demander des soumissions pour tous les travaux publics projetés, ce serait dans l'intérêt du pays. Les marchands en gros qui se trouvent en contact avec les intermédiaires favoris sont portés à devenir malhonnêtes, eux-mêmes, et à demander pour leurs marchandises des prix plus élevés que les justes prix. Ils se demandent pourquoi, si les intermédiaires obtiennent du gouvernement tels prix pour les marchandises qu'ils vendent au gouvernement, ils n'exigeraient pas, eux-mêmes, les mêmes prix? Le meilleur moyen est de demander dans les journaux des soumissions, et d'adjuger les entreprises au plus bas soumissionnaire. L'on peut dire ceci: supposé qu'un conservateur et un libéral envoient respectivement des soumissions égales. Je ne serais aucunement surpris en voyant adjuger l'entreprise au soumissionnaire ami du gouvernement, et ce serait légitime; mais il n'est pas désira-

Hon. M. MACDONALD (C.-A.)

ble que cette préférence soit poussée trop loin.

L'honorable M. SCOTT: L'opinion exprimée par l'honorable sénateur sur l'emploi d'intermédiaires est saine, et partagée par tous les membres du gouvernement. Je ne connais pas les faits se rapportant au cas particulier dont nous a parlé mon honorable ami. Il y aura toujours des abus, en dépit de la plus stricte surveillance exercée par le chef du département où il se commet. Le présent gouvernement dépense actuellement plus de cent millions de dollars par année, et dans la distribution de cette somme considérable, je crois qu'il serait tout à fait impossible à un particulier ou à une corporation quelconque d'exercer des précautions plus grandes, si cette besogne lui était confiée. Il est nécessaire, quelquefois, que le gouvernement confie à des hommes étrangers à son personnel ordinaire certaines fonctions subordonnées, et c'est dans ces occasions que quelques abus peuvent se glisser; mais la prétention de l'honorable sénateur ne saurait s'appliquer même à une fraction d'un dixième pour cent, et je suis prêt à défier toute contradiction sur ce point. La meilleure preuve à l'appui de mon assertion est le rapport de l'auditeur général. Pour ce qui regarde la demande de soumissions, la politique du gouvernement actuel comme celle des gouvernements qui l'ont précédé—comme l'atteste un arrêté du conseil—est de demander des soumissions dans tous les cas où la dépense à faire est de \$5,000 et plus. Il n'y a qu'une seule excuse qui puisse permettre de nous écarter de cette politique: c'est lorsqu'un ministre déclare sur son honneur que, vu l'urgence; vu le manque de temps; vu certaines circonstances exceptionnelles, il a cru de son devoir de demander à ses collègues l'autorisation de procéder sans demander de soumissions; mais c'est dans de très rares circonstances. En effet, la pratique générale, c'est que dans 98 cas sur 100, toute entreprise est adjugée au plus bas soumissionnaire, qu'il soit conservateur ou libéral. Je constate même l'exactitude de la prétention de mon honorable ami au sujet de la préférence donnée au soumissionnaire partisan politique. Comme je l'ai dit auparavant, dans une dépense aussi grande que celle que le gou-